

Consultations citoyennes à la frontière franco-suisse

Deux consultations citoyennes transfrontalières ont été organisées les 18 et 19 septembre 2018 par la MOT, l'Institut Jacques Delors, le Groupement transfrontalier européen et le Pôle métropolitain du Genevois français à Saint-Genis-Pouilly et Annemasse. Une cinquantaine de citoyens se sont mobilisés chaque jour pour témoigner de leur vécu de la frontière au quotidien et exprimer leurs attentes et ambitions vis-à-vis du Grand Genève et de l'UE. A travers des ateliers participatifs, les thématiques de l'emploi, de la

formation et de la santé en transfrontalier sont ressorties, et des intervenants du Forum d'Agglomération du Grand Genève, de la Cité des Métiers et des Hôpitaux Universitaires de Genève ont pu répondre aux questions des citoyens. L'Institut Jacques Delors et la MOT ont présenté une perspective européenne sur les problématiques discutées et l'expérience d'autres territoires. Un document de restitution sera prochainement partagé avec les participants, et mis en ligne. [Plus d'infos](#)

Un nouveau parc transfrontalier entre la France, l'Espagne et Andorre



Le 24 août 2018, les représentants de France, d'Andorre et d'Espagne ont acté la création d'un nouveau parc transfrontalier : le "Parc Pyrénéen des Trois Nations". Ce nouveau parc consiste en la réunion de quatre parcs naturels déjà existants : le parc naturel de l'Alt Pirineu en Catalogne, le parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises et les parcs naturels communaux de la Vallée de Sorteny et de la Vallée de la Comapedrosa, en Andorre. L'ensemble couvre 400 000 ha : 15 communes en Catalogne, 2 en Andorre et 141 en France. L'accord donne un cadre juridique et politique

aux actions des quatre parcs, avec pour objectif de mieux promouvoir leurs actions au plan économique et touristique, en s'appuyant sur la planification et la réalisation d'activités en commun : valorisation de produits agro-alimentaires, amélioration de la biodiversité, rencontres transfrontalières, etc. "Nous allons forger une image commune pour faciliter l'accueil touristique et les échanges économiques. Une commission de travail va être mise en place et va étudier la création, l'utilisation et la promotion d'un logo commun et d'une carte du parc pyrénéen des Trois Nations" détaille Mathieu

Cruège, le directeur du parc des Pyrénées Ariégeoises. Le projet est "une longue histoire", précise-t-il : "dès la création du PNR des Pyrénées Ariégeoises en 2009, nous avons inscrit dans notre charte cette volonté transfrontalière." La MOT avait alors été missionnée pour le développement de cette charte transfrontalière. Aujourd'hui les résultats sont là ! Les partenaires vont également étudier le montage d'une candidature commune à l'UNESCO pour obtenir le classement de "Réserve de biosphère transfrontalière".

[Plus d'infos](#)

ÉVÉNEMENTS

Prochaines consultations citoyennes transfrontalières co-organisées avec la MOT et l'Institut Jacques Delors :

- le 25 octobre à Haguenau sur le territoire de l'Eurodistrict Pamina

- le 27 octobre à Tournai avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai : "Europe, je t'aime moi non plus"

[Plus d'infos](#)

Séminaire ALDE : "The EU without borders - the potential of the European Cross Border Mechanism", 18 octobre 2018 à Bruxelles

"Le juste partage de la fiscalité et des charges en zones transfrontalières", le 25 octobre 2018 à Genève

Forum International de la Mobilité Durable : repenser la mobilité de demain, 15 et 16 novembre 2018 à Annemasse, Archamps et Genève

"Lever de rideau sur l'économie présentielle : des revenus à capter, des emplois à créer", 19 novembre 2018 à La Chaux-de-Fonds

[Tous les événements](#)

Une nouvelle loi française concerne le détachement de salariés en zone transfrontalière



Une nouvelle loi française pour la liberté de choisir son avenir professionnel - LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - a introduit un régime de formalités administratives assoupli pour les employeurs établis hors de France détachant temporairement des salariés sur le territoire national.

Cet important assouplissement des formalités administratives devrait encourager en particulier le détachement de salariés au sein des zones transfrontalières qui constituent de véritables bassins de vie indifférents aux frontières nationales qui les traversent.

En effet, sous réserve des activités relevant uniquement de la gestion interne ou administrative, et de celles réalisées sur le territoire national de façon habituelle,

stable et continue, les employeurs détachant un ou plusieurs salariés pour des prestations de courte durée ou dans le cadre d'événements ponctuels, sont dispensés des obligations prévues aux I et II de l'article L1262-2-1 du Code du travail. Concrètement, dans cette hypothèse, le détachement qui est effectué pour le compte de l'employeur dans le cadre d'un contrat conclu avec le destinataire de la prestation ou entre établissements d'une même entreprise/groupe ne nécessite plus, d'une part, l'envoi préalable d'une déclaration à l'inspection du travail du lieu où débute la prestation ni, d'autre part, la désignation d'un représentant de l'entreprise sur le territoire national, chargé d'assurer la liaison avec les agents de contrôle compétents pendant la durée de la prestation. La

liste des activités concernées devra encore être fixée par arrêté du ministre du travail.

Au sein des territoires transfrontaliers, le développement de l'activité économique était particulièrement touché par ces exigences administratives, souvent perçues par les employeurs étrangers comme insurmontables du fait des délais et des frais supplémentaires qu'elles engendraient ainsi que de la barrière de la langue, elle-même source de lenteur et de coûts. Aujourd'hui, en simplifiant les formalités administratives de droit commun, c'est un pas de plus qui a été franchi dans la prise en compte des besoins liés à l'intégration économique au cœur du développement des zones transfrontalières.

[Plus d'infos](#)

France-Suisse : "la rentrée des frontaliers"

Dans un communiqué publié en septembre, le Groupement transfrontalier européen (GTE), fait le point sur les dossiers de la rentrée pour les frontaliers franco-suisse comme la "préférence indigène light" instaurée en Suisse*, l'indemnisation des chômeurs frontaliers par la Suisse ou encore le prélèvement à la source. [Plus d'infos](#)

* La Confédération suisse a voté en juillet une "préférence indigène light" visant à limiter l'arrivée d'une main d'œuvre étrangère sur son territoire. En septembre, elle a mis en place une compensation dans le traitement du frontalier licencié qui pourra "s'inscrire dans les offices de placement du canton de son dernier emploi, accéder aux offres des entreprises, être accompagné dans sa recherche d'emploi comme tout chômeur indigène".

Construction du Grand Genève : déception côté français

Le 14 septembre le Gouvernement suisse a déposé son projet de loi relatif au financement des "Projets d'agglomération de 3^{ème} génération". Les partenaires du Grand Genève côté français comme le Pôle métropolitain du Genevois français parlent d'une "véritable déception" : "l'extension du tram genevois vers Saint-Genis-Pouilly et la phase 2 du tramway Genève-Annemasse n'ont pas été prises en compte, ce qui revient à donner un coup d'arrêt à la construction transfrontalière", a indiqué Gabriel Doublet, le premier vice-président d'Annemasse Agglo." [Plus d'infos](#)

Consultation citoyenne transfrontalière à Nice avec des lycéens français et italiens

Pourquoi l'Europe est-elle désorganisée ? Quels projets l'UE finance-t-elle pour la coopération transfrontalière ? Pourquoi est-il important de voter aux élections européennes ?

Le 5 octobre, une consultation citoyenne transfrontalière a été organisée à Nice par la MOT, l'Institut Jacques Delors, la Métropole Nice-Côte d'Azur et le Mouvement Européen des Alpes Maritimes. 90 lycéens de Nice et de Vintimille ont échangé avec l'eurodéputé Jean-Marie Cavada, en présence de Laurence Navalesi, conseillère métropolitaine de Nice et

Secrétaire de la MOT, Enrico Ioculano Maire de Vintimille et Raffaele De Benedictis, Consul général de l'Italie en France. Des méthodes participatives ont été utilisées pour permettre à tous les jeunes de s'exprimer. Dans leur langue ou dans la langue voisine, ils ont demandé aux Etats de s'intéresser à ce qui se passe de l'autre côté de la frontière pour coopérer et agir de manière solidaire, mais aussi plus de communication sur l'Europe et ses projets dans l'enseignement scolaire.

[Plus d'infos](#)

Séminaire MOT - UMS RIATE sur l'observation transfrontalière : pour une meilleure prise de décision en Europe

Relance du Comité Stratégique Transfrontalier sur l'observation

Le 18 septembre 2018 a eu lieu une 6^{ème} réunion de travail du Comité stratégique transfrontalier (CST), qui ne s'était pas réuni depuis avril 2015. Créé en 2013, le CST réunit les représentants des ministères en charge de l'aménagement du territoire de la France et de ses voisins : Allemagne, Suisse, Espagne, Italie, Luxembourg, Belgique et Andorre, ainsi que leurs instituts statistiques. Il s'agit d'un lieu de gouvernance unique permettant d'impulser des priorités et un travail commun pour coordonner et harmoniser les démarches d'observation transfrontalière de ces partenaires. La 6^{ème} réunion, en présence de la DG REGIO, a permis de dégager des thèmes prioritaires (comme les déplacements domicile travail, les prix de l'immobilier) et de lancer un projet de publication commune sur les actions menées en matière d'observation transfrontalière par la France et l'Allemagne, qui pourra servir d'exemple pour d'autres territoires. [Plus d'infos](#)

La MOT et l'UMS Riate* ont organisé un séminaire intitulé "Observation territoriale et aide à la décision dans les régions transfrontalières" le 17 septembre à Paris. Il a réuni 60 personnes afin d'échanger sur cette thématique essentielle.



Réunir les spécialistes de l'observation territoriale, les acteurs publics et praticiens du réseau de la MOT et des chercheurs d'horizons et de frontières diverses, tel était le premier objectif du séminaire. Dans le contexte des négociations sur la politique européenne de cohésion post-2020, l'importance des enjeux transfrontaliers se réaffirme. Or, l'observation territoriale est cruciale pour mettre en œuvre des politiques publiques transfrontalières adaptées.

Neuf exposés ont été présentés au cours de la journée. La matinée a été consacrée aux outils d'observation transfrontalière et à différentes études, telles que celles réalisées dans le cadre du projet "Border Region Data Collection" de la DG REGIO, ou du projet "MORO" sur l'observation transfrontalière en Allemagne. Les

échanges entre les projets on fait ressortir le même constat : le manque de données sur les territoires et l'absence d'harmonisation entre eux. La seconde partie de la journée était orientée sur la mise en pratique, avec des exposés expliquant comment l'observation territoriale peut servir pour repenser les politiques publiques et éclairer la décision, à l'exemple des projets d'aménagement territorial du Grand Est et du Grand Genève. Une méthode dite du "Planspiel" pour appréhender la pratique de l'aménagement du territoire transfrontalier a également été présentée par des chercheurs de l'Université de Luxembourg.

Relancer une dynamique européenne de l'observation

Les échanges ont enfin porté sur les perspectives pour une

gouvernance transfrontalière de l'Europe post-2020, la nouvelle programmation 2021-2027 étant une opportunité pour mettre en valeur les priorités locales et une meilleure prise en compte des espaces transfrontaliers. La journée a ainsi permis d'annoncer la relance du Comité Stratégique Transfrontalier sur l'observation (voir ci-contre) visant à coordonner les actions des Etats frontaliers et des instituts statistiques, ainsi que mobiliser les différents programmes européens, tels que Interreg, afin d'ancrer les démarches d'observation transfrontalière dans une véritable dynamique européenne.

Plus d'infos

* Réseau Interdisciplinaire pour l'Aménagement et la cohésion des Territoires de l'Europe et de ses voisinages, missionné par le CGET pour assurer le rôle de Point de Contact ESPON en France.

Plateforme des GECT

La MOT a participé à la 8^{ème} plateforme des GECT qui s'est tenue le 8 octobre au Comité européen des régions à Bruxelles. La réunion a été l'occasion de mettre à l'honneur les activités des groupements, et d'accueillir les nouveaux GECT. Des présentations de l'ECBM en tant que nouvel outil à disposition des GECT, et de la Déclaration d'Athènes sur le futur de l'Europe, ont permis de mettre en perspective leur action. [Plus d'infos](#)

La MOT présente à la conférence de l'ARFE

Du 20 au 22 septembre 2018, à Oulu, en Finlande, s'est tenue l'Assemblée générale de l'ARFE, au cœur de l'Arc de Botnie, l'organisation transfrontalière des pays nordiques soutenue par le Conseil nordique. A cette occasion, de nombreuses régions transfrontalières européennes, à commencer par la région finno-suédoise hôte, ont pu présenter leurs projets en cours. La



Commission européenne, ainsi que les associations européennes, l'ARFE, la MOT et le CESC leur ont réitéré ensemble leur soutien. [Plus d'infos](#)

Site de la MOT : une nouvelle rubrique sur les Outre-mer

La MOT a mis en ligne une nouvelle rubrique sur son site Internet consacrée à la coopération transfrontalière des Outre-mer. Elle se compose d'une introduction générale sur la géographie et les enjeux des Outre-Mer, puis détaille la coopération sur trois espaces : Océan Indien, Caraïbes et Amazonie. [Plus d'infos](#)

REVUE DE PRESSE

▲ "Pour une nouvelle approche du transfrontalier"

Revue Administration, n° 258, juillet 2018.

Interview de Jacques Champagne de Labriolle, Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières (MEAE): "La période actuelle voit certains territoires français profiter substantiellement de la croissance dans les territoires voisins, et apparaître des "bassins de vie" nouveaux ; mais elle voit aussi s'accuser en retour des déséquilibres structurels entre les territoires français et leurs voisins."

▲ Rencontres jobs transfrontaliers, pour aller au travail sans frontières

Nord Littoral, 20 septembre

"Cette année encore, le forum Rencontres jobs transfrontaliers braque les projecteurs sur des dispositifs qui ne demandent qu'à être connus."

▲ La Wallonie, la Flandre et la France font équipe autour des migrants

L'Avenir, 26 septembre

"La province de Flandre occidentale, la Wallonie et la région des Hauts-de-France ont lancé mardi à Ostende un programme de coopération transfrontalière pour améliorer les conditions d'intégration des migrants."

▲ Une école adaptée au transfrontalier

L'Ami Hebdo, 9 septembre

"Plus de 3000 bambins thionvillois ont effectué leur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Avec des horaires et des aménagements adaptés à la problématique transfrontalière."

▲ Valoriser ses atouts pour séduire les voisins allemands

Les Echos, 7 septembre

"Metz compte sur son offre technologique, scientifique et universitaire pour attirer les entreprises allemandes."

▲ Nucléaire : le plan de reconversion de Fessenheim

Le Monde, 5 octobre

"Une zone d'activités sera créée, et la perte de fiscalité locale compensée sur dix ans à hauteur de 30 millions. [...] Une société d'économie mixte franco-allemande, créée en janvier, doit en assurer l'aménagement."

▲ Le chômage des frontaliers coûte 300 millions par an à la France, le GTE plaide pour un accord bilatéral

Le Dauphiné libéré, 11 septembre

"Si les frontaliers payent leurs cotisations en Suisse, c'est en effet l'Unedic qui leur verse les prestations correspondantes. Comme cette situation est la même entre tous les pays de l'Union européenne, générant des injustices entre États, les ministres des Affaires sociales des 28 ont trouvé un nouvel accord de financement le 21 juin dernier. Le principe retenu? L'indemnisation du chômage des frontaliers devra se faire par le pays d'emploi et non plus par le pays de résidence. Quand il viendra à s'appliquer, ce nouveau dispositif ne sera pas forcément avantageux pour les concernés [...]."

▲ La révolution du covoiturage se prépare dans le Grand Genève

Le Dauphiné libéré, 18 septembre

"Faire passer la part modale du covoiturage de 4 à 6 % comme nous en avons l'objectif, permettra d'économiser 30 000 déplacements en voiture sur le périmètre du Genevois français" explique Ludovic Antoine, en charge du transport et de la mobilité au sein du Pôle [métropolitain de Genevois français]."

▲ Liaison Lyon-Turin : Bruxelles presse Rome et Paris d'agir

Les Echos, 2 octobre 2018

"La Commission évoque une rallonge communautaire potentielle de 860 millions pour financer les travaux. Et menace, si le projet reste dans l'impasse, de demander le remboursement des subventions déjà versées."

Consultez tous les articles de presse*
Réservez aux adhérents.

*La MOT met en ligne une centaine d'articles par mois sur la coopération transfrontalière.

"Coopération transfrontalière et intégration européenne : Contribution à l'étude du principe fédéraliste"

Publication de Manuel Goehrs, Edition Peter Lang, 2018.

"En observant les mécanismes de coopération transfrontalière dans l'Union européenne, ce livre propose de découvrir les bases juridiques d'un fédéralisme intégral ou fédéralisme personnaliste. [...] La multiplication des groupements européens de coopération territoriale (GECT) permet ici d'envisager une Cité fédérale pensée à partir d'individus insérés dans "une superposition graduée de collectivités, à la fois composées et composantes", chacune de ces collectivités étant porteuse d'une normativité propre." [Plus d'infos](#)



Cette publication est référencée dans le portail documentaire de la MOT. Spécialisé sur la coopération transfrontalière, il propose plus de 4000 documents et références documentaires. [Plus d'infos](#)

L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr

Directeur de publication :
Jean Peyrony
Réalisation : Domitille Ayrat,
Aneta Kozusnikova

Photos : Droits réservés.

Pour vous abonner :
www.espaces-transfrontaliers.eu

Suivez-nous sur twitter :
[@reseauMOT](https://twitter.com/reseauMOT)



Premier ministre
COMMISSARIAT
GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



MINISTÈRE
DE L'ÉTRANGER ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



MINISTÈRE
DES
OUTRE-MER



BANQUE des
TERRITOIRES
GRUPPE CAISSE DES DÉPÔTS